

## Master IEP / Master droit

Par **Norbert**, le 30/01/2016 à 09:10

Bonjour!

J'anticipe ma 4e et 5e année à l'IEP et je me posais une petite question!

Voilà, j'ai suivi un cursus aménagé en droit (à la faculté) en même temps que mon parcours à Sciences Po (Lyon) et je me demandais s'il était opportun de faire de même en master. Je suis très intéressé par le master Carrières Publiques [pour préparer les concours administratifs, en particulier l'ENM] et en même temps, je me dis qu'un master de droit privé à la faculté me serait tout aussi bénéfique [parce qu'après tout le droit y est tout de même enseigné de manière plus approfondie]. D'autant que j'ai entendu dire que le rythme en master de droit était plus "léger" qu'en licence.

J'aimerais savoir donc si des étudiants ont suivi le même parcours, ou du moins, s'il me conseille cette stratégie!

Merci!

Par **Dragon**, le 30/01/2016 à 12:14

Bonjour,

je ne trouve pas que le rythme soit plus léger en M1 qu'en licence, il est au moins identique voire plus soutenu car il faut avoir la meilleure moyenne possible pour intégrer le M2 de son choix.

Pour l'ENM, les matières de sciences po sont peu utiles car l'examen réunit seulement des exercices juridiques balayant l'ensemble du droit privé et du droit public (dans une moindre mesure cependant).